

Information à la population

Plan spécial « Ruisseau le Bié » »

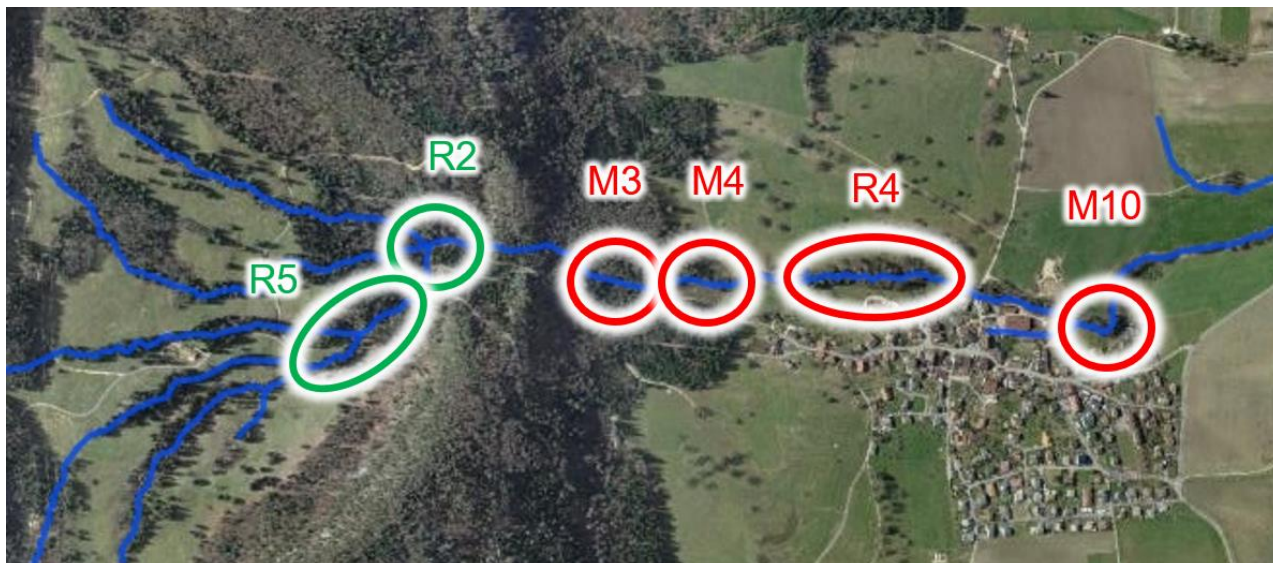
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis maintenant sept années, le Conseil communal porte un projet visant à améliorer la protection de la population de Châtillon contre les dangers de crues, conformément aux exigences fédérales. En effet, selon la carte des dangers d'inondation, une majorité de la zone à bâtir est concernée par un risque de crues.

Avec l'accompagnement de la République et Canton du Jura, une étude est menée selon la procédure définie par l'Office de l'Environnement dans la directive *Projets d'aménagement des cours d'eau – Exigences, procédure et subventionnement*.

Le projet arrive au terme des procédures d'autorisations. Cette information à la population fait partie intégrante du projet Plan Spécial « Ruisseau le Bié » qui permettra de légaliser les aménagements envisagés.

Description technique



Le projet comprend des interventions ponctuelles en 6 endroits sur le Bié le long du village et en amont. Ces mesures consistent à améliorer la protection contre les crues, notamment en maîtrisant d'avantage les aspects de charriage (transport de sédiments, pierres, boues et bois).

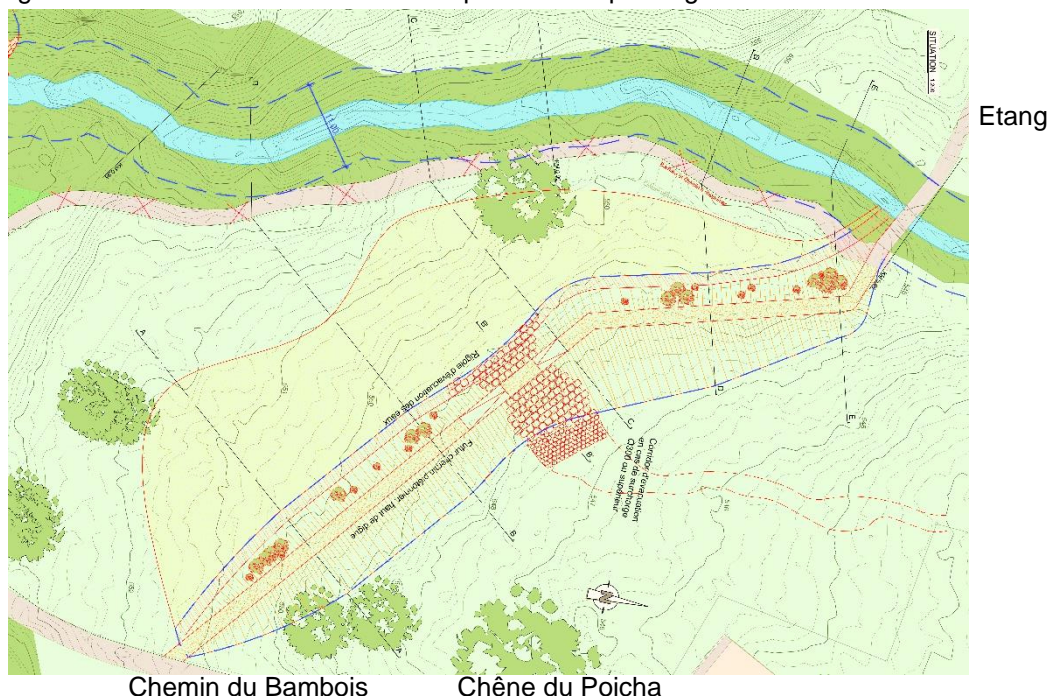
La **mesure R5** verra la suppression (par étape) de 59 seuils en rondins. Le délabrement de ces ouvrages implique désormais un risque d'embâcle dans le village. Cette mesure est liée à la LFO (loi fédérale sur les forêts). Dans un premier temps, 5-6 seuils seront supprimés afin de voir comment le terrain réagi. Selon le résultat obtenu, les suivants seront supprimés aussi par étapes ou maintenus.

La **mesure R2** est induite par l'obligation légale de supprimer cet ouvrage (ancien piège à gravier) qui n'a plus de nécessité. De plus, sa stabilité n'est désormais plus assurée (risques de cassure). Cette mesure est liée à la LFO.

La **mesure M3** consiste en la construction d'un piège à gravier (retenue de 2'500 m³) afin de maîtriser les apports de sédiments pour des crues centennales. Cette mesure dépend de la LACE (loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau).

La **mesure M4** verra la construction d'une digue afin de réacheminer les débordements amont dans le cours d'eau. Ce serait une zone tampon pour accumuler l'eau arrivant en grande masse. Cette mesure dépend de la LACE. Avec le piège à gravier, c'est l'ouvrage le plus conséquent.

Digue avec nouveau chemin d'accès et pont vers le pâturage du Chêne des Bosses



Indépendamment des mesures obligatoires du plan spécial, le Conseil communal souhaite également créer un lieu de détente dans ce secteur. Il a pour projet la création d'un parc animalier.

La **mesure R4** est induite par l'obligation légale de supprimer les ouvrages (4 seuils en rondins) qui n'ont plus de nécessité (cours d'eau passant par-dessous ou sur le côté). De plus, leur stabilité n'est désormais plus assurée. Cette mesure dépend de la LACE.

La **mesure M10** est un renforcement léger de l'extérieur de courbe par la mise en place de quelques blocs calcaire dans la berge et la construction d'une petite arrière-digue. Cette mesure dépend de la LACE.

Suite de la procédure

Le dossier a été soumis à l'examen préalable des différents services de l'Etat.

Dès que les conditions le permettront, le plan spécial et les prescriptions qui l'accompagnent seront déposés publiquement durant 30 jours. Le cas échéant, les oppositions seront traitées en séance de conciliation puis le dossier sera soumis à l'Assemblée communale pour adoption.

Sous réserve de la durée desdites procédures, les travaux devraient pouvoir débuter cette année encore. Pour rappel, deux crédits ont déjà été votés lors d'Assemblées communales (en 2013 et 2016) pour un montant total de Fr. 547'000.

Informations

Le Conseil communal, par votre maire, M. Silvio Mittempergher, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles par téléphone au 079 262 69 42, par courriel à l'adresse silvio.mittempergher@chatillon.ch ou par l'intermédiaire du secrétariat communal.

Le Conseil communal remercie d'avance la population pour son soutien à ce projet.